



- Plâtrerie sèche • Cloisons • Agencement • Menuiseries intérieures
- Faux-plafonds acoustiques et isolants
- Isolation thermique et acoustique des murs par l'intérieur

02 31 35 05 10  
07 72 30 79 83

[cappi@cap-normandie.pro](mailto:cappi@cap-normandie.pro)

Une action menée par l'association

**REVIVRE**  
Accueil – Santé – Insertion  
  
[www.revivre-asso.com](http://www.revivre-asso.com)



02 31 35 05 10 - 07 72 30 79 83

# L'ENTREPRISE **CAPPI** C'EST :

Un interlocuteur local pour vos travaux de plâtrerie et d'isolation sur la Normandie.  
Fort de son expérience dans le secteur du bâtiment, **CAPPI** s'appuie sur un solide réseau de professionnels et acteurs locaux, pour proposer des solutions adaptées à chacun de vos projets.

Notre entreprise **CAPPI** est implantée à proximité de Caen (Colombelles - 14) et réalise des interventions sur les constructions neuves comme sur les chantiers de rénovation :

- Plâtrerie sèche,
- Cloisons isolantes,
- Agencement et menuiseries intérieures,
- Faux plafonds acoustiques et isolants,
- Isolation thermique et acoustique des murs par l'intérieur.

Les chantiers réalisés par **CAPPI** sont majoritairement localisés sur l'agglomération caennaise mais notre entreprise intervient aussi sur l'ensemble du Calvados, voire la Normandie selon la taille des chantiers envisagés.

L'équipe de production de l'entreprise **CAPPI** est constituée d'un plaquiste qualifié et expérimenté et d'un ouvrier plaquiste. Ce binôme de production bénéficie de l'appui d'une équipe de professionnels sur les fonctions de direction, de coordination technique, de métrage-chiffrage, d'assistance administrative et comptable.

Intégrée au Carrefour d'Activités Professionnelles porté par l'association REVIVRE, notre entreprise **CAPPI** bénéficie de nombreux équipements et matériels :

- Ateliers, entrepôts, bureaux, salles de réunions...
- Fourgon adapté et du matériel professionnel adéquat (outillage à main, électro-portatif, fournitures, lève-plaques, plateformes...). Si nous ne possédons pas le matériel en sécurité pour un chantier spécifique, nous le louons.
- Équipements et procédures relatifs à la sécurité : protections collectives (gardes-corps, balisage, éclairage mobile, plateformes de travail - échafaudages), équipements individuels de protection, habilitation électrique, procédure d'analyse des risques à l'ouverture de chaque chantier...

## Nos Clients :

- Particuliers,
- Collectivités, bailleurs sociaux, établissements publics, associations...
- Entreprises du bâtiment (**CAPPI** peut vous aider à répondre à la clause sociale d'un marché public !)

**Devis rapides réalisés avec visite  
sur place en votre présence  
pour définition du projet.**

